

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
08/11/2019	29/11/2019	2019-4375

### 1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN POLE SPORTIF MUNICIPAL

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE OUDON

Nom, prénom et qualité de la personne

Mr BOURGOIN ALAIN

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 1 4 4 0 1 1 5 0 0 0 0 1 3

Forme juridique

collectivité

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44	d

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Existant : refonte des locaux: Le but est la remise aux normes d'accessibilité aux P.M.R. Nous avons réhabilité les 4 vestiaires existant en 2 vestiaires douches, les 2 vestiaires arbitres ont été transformés en sanitaires publics et le sanitaire extérieur a été remis aux normes pour l'accessibilité PMR. Un futur bureau sera mise en place à égale distance des deux halls de sports face à la salle polyvalente. Projet :Par le sas d'entrée, nous pouvons accéder à la salle de convivialité, à la circulation des vestiaires et au hall existant. C'est cet espace qui s'épare le Public des Joueurs/scolaires. C'est le départ de la circulation qui ceinture la salle de polyvalente pour offrir tous les accès aux bâtiments existant et projeté. La salle de convivialité est indépendante, avec son bar et ses vues sur la halle sportive. Nous trouvons la circulation pour l'accès aux différents vestiaires scolaires/ sportifs et leurs propres sanitaires. Nous avons positionné les locaux des arbitres, distant des vestiaires et pouvant accéder, si besoin à la salle omnisports existante. Le local technique ayant son accès depuis l'extérieur rue du chêne. Le secteur des rangements communique directement dans la nouvelle halle de sports. La halle de sports se rationalise suivant les gabarits de jeux et l'espace réservé aux gradins. L'accès aux gradins se réalise, occasionnellement, par la salle de convivialité et les sportifs / scolaires accèdent axialement à la salle multisports halle sportive est éclairée naturellement par les façades Est/Ouest. Le bois est omniprésent par la charpente. L'espace musculation est indépendant comprenant ses propres vestiaires/douches et sanitaires.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Cette extension du complexe sportif Oudonnais a notamment pour objectifs de :

- augmenter les possibilités de pratique du basket-ball, tennis, volley-ball, badminton, handisport et sport sénior ;
- déplacer les activités judo et musculation sur le site ;
- libérer des créneaux de réservations pour la salle polyvalente ;
- Libérer des créneaux d'autres bâtiments communaux inadaptés à la pratique sportive ;
- Assurer la mise aux normes en termes d'accessibilité et de sécurisation du bâtiment et ses abords (désamiantage, installation électrique, accessibilité de l'ensemble du bâtiment) ;
- Diminuer les consommations énergétiques du bâtiment.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux prévus pour un duré de 12 mois seront réalisés en 2 phases.

1er phase: Réaliserons la zone dite neuve (salle multisports compris vestiaires douches arbitres et joueurs et la salle de musculation compris vestiaires douches et le club house avec ses sanitaires public).

2ème phase: Réhabilitation complète des vestiaires, sanitaires, existante et remise aux norme PMR.

Ils constituerons tous d'abord à la réalisation des terrassements et des réseaux d'assainissement.

Ensuite, nous réaliserons les travaux de gros oeuvre et de charpente bois.

La mise en place de l'ensemble des menuiseries extérieures aluminium se fera à suivre.

Et nous poursuivrons par la mise en oeuvre des complexes de couverture (bac acier + isolation + étanchéité) et la pose des complexe de bardage.

Par la suite nous réaliserons tous les travaux d'aménagement intérieur du bâtiment ( menuiserie bois, cloisonnement, carrelage, peinture, faux plafond, électricité, chauffage ventilation plomberie, équipement sportif, sol sportif).

Pour finir, nous réaliserons tous les travaux d' espaces extérieures (VRD).

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La rénovation et extension du complexe sportif pourra recevoir un effectif maximal de 1068 personnes.

Ce calcul se décompose de la manière suivante :

- Salle omnisports existante : 234 personnes
- Salle polyvalente existante : 283 personnes
- Club house existant : 62 personnes
- Micro crèche existante : 15 personnes
- Salle de gym et danse existante: 44 personnes
- Salle multisports projet : 292 personnes
- Salle musculation projet : 26 personnes
- Salle convivialité projet: 112 personnes

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de permis de construire pour un ERP.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Salle multisports + gradins rabattables 32.80x25 mètres	837 m <sup>2</sup>
- Zone vestiaires / douches et sanitaires joueurs, circulation 25,50 x9,45 mètres	180 m <sup>2</sup>
- Locaux communs (club house, bar, sanitaires public) 20,85 x 5,70 mètres	115 m <sup>2</sup>
- Locaux techniques (local technique, source centrale, TD02, ménage, rangements) 21,40 x 5.6 mètres	115 m <sup>2</sup>
-Salle de musculation + vestiaires / douches et sanitaires 13,95 x 8,75 mètres	120 m <sup>2</sup>
	Total : 1367 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue de la Loire  
44521 Oudon

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 01° 17' 13" E Lat. 47° 20' 47" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet se situe en partie dans le périmètre de protection de 500m du château d'OUDON
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site d'étude se situe à 240m en dehors de la limite nord d'une zone Natura 2000. La vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts de Cé, secteur Le Cellier / Champtoceaux
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet se situe à 490 m du Château d'LOUDON classé au patrimoine des bâtiments de France

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet se situe à 240 m de la levée SNCF qui constitue la limite nord d'un site natura 2000. le projet se situant en grande partie sur l'emprise du parking actuel et ne prévoyant aucune modification d'espace naturel, il n'est pas identifié d'impact sur un habitat ou espèces inscrite.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site d'étude est situé dans le champ d'expansion des crues CEC3 du plan de prévention des risques d'inondation Loire Amont approuvé le 12 mars 2001.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet engendrera des déplacements lors d'activités sportives. les écoles en journée dans le cadre de leurs activités. les associations sportives les soirs et WE. au quotidien, un effectif de 30 à 100 personnes sont susceptibles d'utiliser cet équipement. à l'occasion de grandes rencontres, l'effectif maximum du bâtiment dans son ensemble, partie pré-existante et extension, est estimé à 1068 personnes. les déplacements seront concentrés en façade du bâtiment.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>les eaux pluviales issues des toitures de l'extension seront captées dans un volume de stockage de 35m<sup>3</sup> et réglé sur un débit de fuite de 0.8l/s dans le réseau EP existant afin de ne pas apporter d'aggravation des volumes de rejet considérant une pluie d'occurrence centennale.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>l'extension engendrera des eaux usées des douches et sanitaires dans le réseau EU existant. en cas d'utilisation de la salle de sport lors d'une rencontre sportive et d'utilisation de la salle de musculation, les volumes de rejet d'eau usées dans ce cas est estimé à 3 m<sup>3</sup>.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

dans une volonté d'éviter ou de réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine, un profil de haute qualité environnementale sans certification a été initiée dès la phase programme, et un assistant à maîtrise d'ouvrage a été désigné pour assurer le suivi des exigences retenues.

documents joints :

- profil environnemental
- livret de suivi HQE de l'opération

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- profil environnemental. rubrique 6.4 - livret de suivi HQE. rubrique 6.4

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Oudon

le,

21 / 11 / 2019

Signature

